



Communiqué, Paris, 23 mars 2021

**LES ASSOCIATIONS DU MOUVEMENT DES FEMMES DÉNONCENT
LE RETRAIT DE LA CONVENTION D'ISTANBUL ANNONCÉ PAR LA TURQUIE**

Nous réitérons notre appel à la défense, ratification universelle et application intégrale et effective de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

**Avec la Conférence des OING, 4ème pilier du Conseil de l'Europe, réunissant 320 OING
Déclaration du 23 mars 2021 « Retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul -
une régression inadmissible des droits des femmes en Europe »,
adoptée à l'initiative des OING du mouvement des femmes (AFEM & UWE).**

Le vendredi 19 mars 2021 le Président de la Turquie Recep Tayyip Erdogan a annoncé sa décision de se retirer de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul). Cette annonce a été faite en pleine nuit, sans débat parlementaire, par décret présidentiel annulant les engagements que ce pays membre du Conseil de l'Europe a contractés en signant cette Convention en 2011 et en la ratifiant le premier en 2012 par vote unanime de son Assemblée nationale.

Nous associations nationales, européennes et internationales du mouvement des femmes, réunies au sein du Collectif féministe pour le Forum Génération Égalité (Pékin+25), exprimons notre solidarité avec les associations des femmes turques qui luttent pour leur vie et la protection de leurs droits fondamentaux inaliénables. Nous nous joignons à elles pour dénoncer la régression inadmissible des droits humains des femmes en conséquence de cette décision de la Turquie de quitter le Traité le plus protecteur du Conseil de l'Europe. Cette décision équivaut à « un permis de tuer » alors que 300 femmes ont été assassinées en Turquie en 2020 et déjà 77 en 2021.

Nous dénonçons le caractère dangereux de cette décision en ce moment où des forces réactionnaires contre l'égalité entre les femmes et les hommes se renforcent. C'est la première fois dans son histoire que la Turquie se retire d'une Convention de protection des droits humains, en violation de sa propre Constitution et du droit international des droits humains. Il y a des risques certains, après que la Bulgarie a rendu la Convention d'Istanbul anticonstitutionnelle, de voir d'autres pays suivre ces exemples désastreux, aux effets dévastateurs pour toutes les femmes.

Nous sommes uni·e·s avec toutes celles et ceux qui s'opposent à un tel renoncement. Nous demandons à cet État membre du Conseil de l'Europe de changer sa décision si cruelle pour l'avenir des femmes en Turquie, en Europe et dans le monde et de « ne pas affaiblir le système international de protection des femmes contre la violence mis en place par la Convention d'Istanbul », comme l'exhortent les institutions du Conseil de l'Europe et des Nations Unies¹.

En ce moment où l'action et l'engagement internationaux concertés sont plus importants que jamais pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles exacerbée en temps de pandémie, et pour faire progresser les normes et les standards qui font avancer les droits des femmes, alors que nous célébrons le 25ème anniversaire de la Conférence mondiale de Pékin, et que se réunit la 65e session de la Commission de la condition de la femme, nous réitérons notre appel à la ratification universelle et à l'application intégrale et effective de la Convention d'Istanbul.

¹ V. Statement by Council of Europe Secretary General Marija Pejčinović Burić, 20 mars 2021, Strasbourg; Statement by UN Women on Turkey's withdrawal from the Istanbul Convention, 20 mars 2021; Les dirigeants du Conseil de l'Europe réagissent au retrait annoncé par la Turquie de la Convention d'Istanbul, Communiqué, 21 mars 2021 Strasbourg : Le Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Heiko Maas, et le Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, Rik Daems rejoignent la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe.



DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE DES OING

Retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul - une régression inadmissible des droits des femmes en Europe

Strasbourg, 23 mars 2021

Nous sommes des millions à être consternés par le décret signé par le Président Recep Tayyip Erdogan, publié au Journal officiel le 19 mars 2021, sans aucun débat parlementaire et sans entendre la voix de la société civile turque, en faveur de la Convention d'Istanbul et en faveur des protections qu'elle procure contre la violence domestique et contre tous les actes de violence fondés sur le genre qui entraînent ou sont susceptibles d'entraîner aux victimes des dommages ou souffrances de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique.

Le retrait de cette Convention constitue une régression inadmissible des droits des femmes en Europe et en soi un déni des actes de féminicide qui se produisent partout en Europe y compris en Turquie.

Pourquoi les femmes turques ne peuvent-elles pas être en sécurité dans leur propre foyer ? Pourquoi n'est-ce pas une préoccupation majeure d'un Etat membre du Conseil de l'Europe qui a accueilli l'ouverture de la Convention d'Istanbul aux signatures il y a 10 ans ?

La Conférence des OING dans sa Recommandation adoptée le 15 octobre 2020 (CONF/PLE(2020)REC) a appelé les Etats à renforcer et à renouveler leurs engagements à mettre fin à la violence à l'égard des femmes, et non à rejeter les traités internationaux conçus pour protéger les femmes et tenir les agresseurs pour responsables.

Nous, Femmes et Hommes d'Europe profondément unis à nos sœurs de Turquie et à nos frères qui sont pour beaucoup opposés à un tel renoncement et demandons à cet Etat membre du Conseil de l'Europe de changer cette décision, si cruelle pour l'avenir des femmes en Turquie.

<https://www.coe.int/fr/web/ingo/-/the-withdrawal-of-turkey-from-the-istanbul-convention-a-serious-regression-in-women-s-rights-in-europe>

Communiqué, Paris, le 3 novembre 2020

APPEL DES ASSOCIATIONS DU MOUVEMENT DES FEMMES A DEFENDRE LA CONVENTION D'ISTANBUL

CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE

La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique est le premier instrument spécifique juridiquement contraignant au niveau européen et international, offrant un cadre juridique complet pour prévenir la violence, protéger les victimes et mettre fin à l'impunité des auteurs de violences. Traité pionnier, le plus récent et à vocation universelle, elle consolide l'acquis européen et international en matière de promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de lutte contre toutes les inégalités, discriminations et violences à l'égard des femmes et des filles.

Face aux attaques qui se multiplient contre cette Convention, alors même que nous assistons à un déferlement mondial de la violence à l'égard de femmes et les filles en temps de pandémie, la Conférence des Organisations Internationales Non-Gouvernementales (OING), 4ème pilier institutionnel du Conseil de l'Europe, constituée de plus de 300 OING reconnues d'utilité publique internationale et dotées de statut participatif auprès du Conseil de l'Europe, réunies en session plénière les 15 et 16 octobre 2020 à Strasbourg au siège de l'Organisation, a adopté unanimement une « Recommandation de soutien à la Convention d'Istanbul ».

L'initiative de cette recommandation revient aux OING du mouvement des femmes, dont le GEFDU, l'AFEM, l'AIF, le CECIF, qui sont membres de cette assemblée de la société civile et également membres au fondement du Collectif féministe pour le Forum Génération Egalité.

La Conférence des OING du Conseil de l'Europe « déplore l'utilisation par des courants ultras conservateurs, traditionalistes de différentes religions, d'une prétendue idéologie du genre, comment moyen de justifier le pouvoir des hommes sur les femmes, et ainsi de permettre d'exercer des violences psychologiques, physiques et sexuelles à l'égard des femmes, de vouloir leur imposer un statut subalterne, de les priver du contrôle de leur propre corps et de leur santé reproductive et de tenter d'adopter des lois qui violent leurs droits fondamentaux. »

Le Collectif féministe pour le Forum Génération Egalité adhère à la Recommandation de soutien à la Convention d'Istanbul adoptée par la Conférence des OING du Conseil de l'Europe. Nous appelons à la mobilisation générale pour la défense de la Convention d'Istanbul et à une ample diffusion de cette Recommandation de la société civile publiée sur le site du Conseil de l'Europe :

CONF/PLE(2020)REC2: Recommandation de soutien à la Convention d'Istanbul
CONF/PLE(2020)REC2: Recommendation in support of the Istanbul Convention

COMMUNIQUÉ À L'INITIATIVE DE :

LA CLEF (COORDINATION FRANÇAISE POUR LE LOBBY EUROPEEN DES FEMMES),
PLATEFORME NATIONALE D'ASSOCIATIONS FEMINISTES

L'ASSOCIATION DES FEMMES DE L'EUROPE MERIDIONALE (AFEM),
FEDERATION EUROPEENNE D'ASSOCIATIONS FEMINISTES
DOTE DE STATUT PARTICIPATIF AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

PILOTES DU
COLLECTIF FÉMINISTE POUR LE FORUM GÉNÉRATION ÉGALITE 2021 (PEKIN+25)

LES 48 ORGANISATIONS DU MOUVEMENT DES FEMMES SIGNATAIRES :

PLATEFORMES NATIONALES D'ASSOCIATIONS FÉMINISTES :

LA CLEF (COORDINATION FRANÇAISE POUR LE LOBBY EUROPEEN DE FEMMES)

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES (CNFF)

ASSOCIATION ESPAGNOLE POUR LE LOBBY EUROPEEN DES FEMMES (LEM ESPAÑA)

LIGUE HELLENIQUE POUR LES DROITS DES FEMMES (GLWR)

PLATEFORME PORTUGAISE POUR LES DROITS DES FEMMES (PPDM)

RESEAU FEDERATION NATIONALE SOLIDARITE FEMMES

ORGANISATIONS FÉMINISTES D'UTILITÉ PUBLIQUE INTERNATIONALE (OING) :

ASSOCIATION DES FEMMES DE L'EUROPE MERIDIONALE (AFEM)

ALLIANCE INTERNATIONALE DES FEMMES (AIF)

CENTRE EUROPEEN DU CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES (CECIF)

COALITION INTERNATIONALE POUR L'ABOLITION DE LA MATERNITE DE SUBSTITUTION
(CIAMS)

EUROPEAN NETWORK OF MIGRANT WOMEN (ENMW)

GROUPE EUROPEEN DES FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES (GEFDU)

YOUNG WOMEN CRHISTIAN ASSOCIATION (YWCA)

ZEROMACHO

ASSOCIATIONS FÉMINISTES FRANÇAISES :

ADEQUATIONS

ADMINISTRATION MODERNE

ASSOCIATION DES FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES (AFFDU)
AMICALE DU NID

ASSOCIATION NATIONALE DES ETUDES FEMINISTES ASSOCIATION ESPACE POINT DE
DEPART ESPOD

BIODIVERSITY FOR PEACE

BUSINESS PROFESSIONAL WOMEN (BPW FRANCE)

BURKINA BIIGA

CENTRE EVOLUTIF LILITH ASSOCIATION LESBIENNE FEMINISTE CHIENNES DE GARDE

COLLECTIF ET RESEAU FEMINISTE RUPTURES

LESBIENNES FEMINISTES (CQFD)

DU CÔTÉ DES FEMMES

FEMMES AU-DELA DES MERS

FEMMES DU MONDE ET RECIPROQUEMENT

FEMME DIGNE

FEMMES POUR LE DIRE, FEMMES POUR AGIR (FDFA)

FEMMES ET HOMMES, EGALITE, DROITS ET LIBERTES DANS LES EGLISES ET LA SOCIETE
(FHEDLES)

FORUM FEMMES MEDITERRANEE

FEMMES MONDE

FEMMES SOLIDAIRES

HANDI FEMME EPANOUIE

JUMP

L'ASSEMBLEE DES FEMMES

LIBRES MARIANNES

LIGUE DU DROIT INTERNATIONAL DES FEMMES LIGUE DES FEMMES IRANIENNES POUR
LA DEMOCRATIE

MARCHE MONDIALE DES FEMMES FRANCE MATRIMOINE DE PARIS

NON C'EST NON !

OLYMPE

OSEZ LE FEMINISME !

PARITE

REGARDS DE FEMMES

REUSSIR L'EGALITE FEMMES - HOMMES

VALEURS DE FEMMES